

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24830**

Intitulé

Expert(e) en ingénierie projet, innovation, transformation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CentraleSupélec	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Expert en ingénieries projet, innovation, transformation pilote les projets de transfert de technologie et les projets d'amélioration au sein des organisations. Il est un bon analyste de la stratégie de l'entreprise et de l'environnement concurrentiel, ainsi qu'un spécialiste de la conduite du changement.

Les activités de l'Expert en ingénieries projet, innovation, transformation s'ordonnent selon les quatre axes suivants :

La définition des besoins et des usages

- o Assurer une veille technologique, organisationnelle et concurrentielle et détecter les projets innovants en adéquation avec la stratégie de l'entreprise (technologies, marchés, usages)

Le pilotage de l'innovation en entreprise

- o Coopérer avec les laboratoires et les équipes de R & D
- o Contracter avec les consultants extérieurs à l'organisation.

L'organisation de l'entreprise innovante

- o Organiser les équipes
- o Manager le changement, résoudre les problèmes (structuration, synthèse)
- o Communiquer au sein de l'organisation et mettre en place les dispositifs d'adaptation.

La conduite des processus de création de valeur

- o Concevoir et conduire les processus d'industrialisation, du cahier des charges à la réalisation, aux tests et à la mise en service.

Les capacités attestées :

Mettre en place une veille technologique et scientifique par abonnement aux sources d'information pertinentes.

Collecter et hiérarchiser l'information en relation avec la stratégie de l'entreprise.

Sélectionner les projets et les présenter en comité de direction.

Identifier les facteurs-clés de succès

Planifier la conduite du projet retenu en coopération avec les laboratoires partenaires en intégrant les impératifs économiques et techniques de l'industrialisation.

Evaluer la rentabilité de l'investissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'Expert en ingénieries projet, innovation, transformation peut exercer ses fonctions dans les entreprises nationales ou internationales de toutes tailles et dans tous types d'organisations publiques et privées. Il peut exercer en tant que collaborateur statutaire, intégré au Comité de Direction et rapportant à la direction générale, ou bien en tant qu'expert-consultant.

Apparu en milieu industriel pour concevoir et implémenter les projets de recherche-développement et de transfert de technologie, le métier d'Expert en ingénieries projet, innovation, transformation est aujourd'hui aussi exercé dans les grandes entreprises de services, qu'il s'agisse des banques, des compagnies d'assurances, des hôpitaux et établissements de santé, ainsi que dans les administrations en contact avec le public.

L'Expert en ingénieries projet, innovation, transformation pilote les projets de transfert de technologie et les projets d'amélioration au sein des organisations. Il est un bon analyste de la stratégie de l'entreprise et de l'environnement concurrentiel, ainsi qu'un spécialiste de la conduite du changement. Il peut occuper différentes fonctions :

- Responsable de l'innovation
- Consultant/Consultante en stratégie/organisation
- Consultant/Consultante conduite du changement
- Responsable des projets d'organisation
- Ingénieur en innovations technologiques

Le métier prend une importance particulière dans les PME/PMI en développement et dans le contexte des pôles de compétitivité. Il intègre également les savoir-faire relatifs aux nouvelles dispositions fiscales en matière d'innovation et de recherche (Crédit impôt recherche et crédit impôt compétitivité emploi). Ainsi, bien que recouvrant les compétences classiques du management de projet, le métier d'Expert en ingénieries projet, innovation, transformation se distingue par la maîtrise des processus spécifiques de l'innovation dans tous les types d'entreprises industrielles ou de services.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification peut être obtenue à l'issue de formations de durées variables. L'entrée dans ces formations est conditionnée par l'évaluation des acquis de l'expérience professionnelle.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 24830 - Bloc 1 : Manager un projet complexe	<p>Ensemble des compétences en conduite de projet, incluant l'utilisation d'un ERP, les techniques de management, les méthodes de résolution de problèmes, l'approche processus et la gestion budgétaire.</p> <p>Evaluation par la procédure CentraleSupélec de validation des acquis professionnels (dossier sur demande).</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d'Expert en ingénierie projet, innovation, transformation (validité 5 ans)</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 24830 - Bloc 2 : Définir les besoins et les usages	<p>Ensemble de compétences permettant détecter les tendances de l'évolution technologique et scientifique, afin de repérer les anticipations optimales en cohérence avec la stratégie de l'entreprise.</p> <p>Evaluation par la mise en situation professionnelle au travers d'un projet validé dans le milieu professionnel des postulants.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d'Expert en ingénierie projet, innovation, transformation (validité 5 ans)</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 24830 - Bloc 3 : Piloter l'innovation en entreprise	<p>Ensemble de compétences permettant de planifier la conduite du projet retenu en coopération avec les laboratoires partenaires en intégrant les impératifs économiques et techniques de l'industrialisation.</p> <p>Evaluation par la mise en situation professionnelle sur étude de cas à travailler en petits groupes de participants, validation de celle-ci par les pairs, sous le contrôle des formateurs.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d'Expert en ingénierie projet, innovation, transformation (validité 5 ans)</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 24830 - Bloc 4 : Organiser l'entreprise innovante	<p>Ensemble de compétences permettant d'impliquer l'ensemble des équipes concernées dans la réalisation du projet, grâce à un plan de communication et d'évaluation à chaque étape de celui-ci, dans le but de corriger les erreurs en temps réel jusqu'à réception et d'éviter le rejet de l'innovation par l'organisation en place</p> <p>Evaluation par la mise en situation professionnelle (Deux études de cas empruntées à l'industrie et au monde des services, donnant lieu à une présentation orale et à un rapport écrit individuel).</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d'Expert en ingénierie projet, innovation, transformation (validité 5 ans)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 24830 - Bloc 5 : Conduire les processus de création de valeur</p>	<p>Ensemble de compétences permettant de détailler les moyens nécessaires pour s'assurer de la faisabilité du projet d'industrialisation à chaque étape.</p> <p>Evaluation par la mise en situation professionnelle (Deux études de cas empruntées à l'industrie et au monde des services, donnant lieu à une présentation orale et à un rapport écrit individuel).</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre d'Expert en ingénierie projet, innovation, transformation (validité 5 ans)</p>
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 24830 - Bloc 6 (Option A) : Manager autrement par l'intelligence collective</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les racines de la motivation et de l'engagement • Acquérir la posture de facilitateur en développant l'écoute et l'art du dialogue • Développer les techniques de l'intelligence collective • Créer les conditions de la co-construction et de l'innovation collective <p>Evaluation par études de cas donnant lieu à une soutenance orale individuelle devant le Jury. (Cas réels empruntés à l'industrie et au secteur des services à la collectivité)</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre d'Expert en ingénierie projet, innovation, transformation (validité 5 ans).</p>
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 24830 - Bloc 6 (Option B) : Manager la transformation de l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un projet de transformation. • Piloter un projet de transformation en impliquant l'ensemble des équipes • Optimiser les coûts complets de la transformation <p>Evaluation par études de cas donnant lieu à une production écrite individuelle (Cas réels empruntés à l'industrie et au secteur des services à la collectivité)</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre d'Expert en ingénierie projet, innovation, transformation (validité 5 ans).</p>
<p>Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 24830 - Bloc 6 (Option C) : Former à l'ère 2.0.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir un projet de formation en accord avec la stratégie de l'entreprise • Implémenter les technologies numériques dans le processus de formation • Implémenter les technologies numériques dans le processus d'évaluation <p>Evaluation par études de cas donnant lieu à une soutenance orale individuelle devant le Jury. (Cas réels empruntés à l'industrie et au secteur des services à la collectivité)</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre d'Expert en ingénierie projet, innovation, transformation (validité 5 ans).</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 24830 - Bloc 6 (Option D) : Mettre en œuvre l'innovation radicale et de rupture	<ul style="list-style-type: none"> • Manager un projet d'innovation radicale en équipe pluridisciplinaire • Planifier l'innovation technologique en relation avec le marketing stratégique • Aligner les acteurs de l'entreprise sur le projet d'innovation <p>Evaluation par études de cas donnant lieu à une soutenance orale individuelle devant le Jury. (Cas réels empruntés à l'industrie et au secteur des services à la collectivité)</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre d'Expert en ingénierie projet, innovation, transformation (validité 5 ans).</p>
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 24830 - Bloc 6 (Option E) : Développer la performance de l'entreprise par la méthode LSP (Lego Serious Play)	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la capacité à construire et à animer un projet à forte valeur ajoutée • Concevoir des applications Serious Play adaptées aux besoins du client <p>Evaluation par études de cas donnant lieu à une soutenance orale individuelle devant le Jury. (Cas réels empruntés à l'industrie et au secteur des services à la collectivité)</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre d'Expert en ingénierie projet, innovation, transformation (validité 5 ans).</p>
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 24830 - Bloc 6 (Option F) : Manager un projet en système d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les différents aspects du pilotage de projet SI (évaluation financière, planification, gestion des exigences, maîtrise des risques) • Mettre en œuvre les méthodologies de management du changement dans l'organisation. <p>Evaluation par études de cas donnant lieu à une soutenance orale individuelle devant le Jury. (Cas réels empruntés à l'industrie et au secteur des services à la collectivité)</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre d'Expert en ingénierie projet, innovation, transformation (validité 5 ans).</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Président : Directeur des Etudes de CentraleSupélec. + 6 personnes dont 3 extérieures à l'autorité délivrant la certification. Salariés : 50%, Employeurs : 50%.
En contrat d'apprentissage	X	Président : Directeur des Etudes de CentraleSupélec. + 6 personnes dont 3 extérieures à l'autorité délivrant la certification. Salariés : 50%, Employeurs : 50%.
Après un parcours de formation continue	X	Président : Directeur des Etudes de CentraleSupélec. + 6 personnes dont 3 extérieures à l'autorité délivrant la certification. Salariés : 50%, Employeurs : 50%.

En contrat de professionnalisation	X	Président : Directeur des Etudes de CentraleSupélec. + 6 personnes dont 3 extérieures à l'autorité délivrant la certification. Salariés : 50%, Employeurs : 50%.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	Président : Directeur des Etudes de CentraleSupélec. + 6 personnes dont 3 extérieures à l'autorité délivrant la certification. Salariés : 50%, Employeurs : 50%.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert(e) en ingénierie projet, innovation, transformation" avec effet au 08 décembre 2010, jusqu'au 29 novembre 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[CentraleSupélec](#)

Lieu(x) de certification :

CentraleSupélec : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [Châtenay-Malabry]

Ecole CentraleSupélec

Grande Voie des Vignes

92295 Chatenay-Malabry Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole CentraleSupélec

Grande Voie des Vignes

92295 Chatenay-Malabry Cedex

Historique de la certification :

Certification précédente : [Expert\(e\) en ingénierie projet, innovation, transformation](#)